

Plan de mobilisation des parties prenantes

09 octobre 2019

LOI CEPF - 109260

Fondation d'entreprise BIOTOPE pour la Biodiversité

Améliorer les pratiques et l'organisation de l'activité pastorale dans le Parc National de Toubkal pour une gestion durable et pérenne des ressources patrimoniales et des paysages traditionnels

Parc National de Toubkal - situé au sein du Corridor CEPF "The Atlas Mountain"

Résumé de la subvention

1. Organisation du bénéficiaire :

Fondation d'entreprise BIOTOPE pour la Biodiversité (https://www.biotope.fr/fondation-biotope-pour-la-biodiversite/) – Fondation d'entreprise

2. Intitulé de la subvention :

Améliorer les pratiques et l'organisation de l'activité pastorale dans le Parc National de Toubkal pour une gestion durable et pérenne des ressources patrimoniales et des paysages traditionnels

3. Numéro de subvention:

LOI CEPF-109260

4. Montant de la subvention (en USD):

150 000,00 USD

5. Dates proposées pour la subvention :

Octobre 2019 - Octobre 2021

6. Pays ou territoires où le projet sera réalisé :

Parc National de Toubkal - situé au sein du Corridor CEPF "The Atlas Mountain" – Maroc

7. Date de préparation de ce document :

09 octobre 2019

8. Introduction:

Le projet porte sur les objectifs définis au sein de la Direction Stratégique 3 (paysages culturels, aménagement du territoire) du CEPF. Il vise plus spécifiquement à « améliorer les pratiques et l'organisation de l'activité pastorale dans le Parc National de Toubkal pour une gestion durable et pérenne des ressources patrimoniales et des paysages traditionnels ». Les impacts à long terme du projet visent : A – la maîtrise des enjeux de conservation et des pressions associées aux pratiques pastorales sur les zones prioritaires de plantes rares et menacées du Parc National de Toubkal (PNTb) ; B – La gestion durable des pratiques traditionnelles du PNTb et plus particulièrement la structuration et l'organisation de l'activité pastorale autour d'une Charte d'Engagement coconstruite par les parties prenantes, le gestionnaire et les équipes du projet ; C – La communication, la sensibilisation et la formation des parties prenantes et du gestionnaire au travers d'ateliers techniques et participatifs et l'organisation d'une campagne de sensibilisation.

« Le système d'exploitation agricole traditionnel de la zone repose sur trois piliers complémentaires et interdépendants qui correspondent à la vocation Agro-Sylvo-Pastorale du Haut Atlas en tant que forme optimale de l'exploitation des ressources naturelles de cet espace montagnard » (Daniel A. Maselli 1999). Le troisième pilier du système d'exploitation employé par les habitants du Parc National de Toubkal est l'élevage de petit bétail.

Dans le cadre de la réalisation du Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du Parc National de Toubkal (PNTb), validé en 2018, il a été montré que l'activité pastorale, non adaptée aux milieux et aux espèces, est actuellement une menace forte pour la biodiversité du PNTb. On mentionnera notamment comme pression sur les milieux, le dérangement des espèces de faune sauvage, le chargement excessif ou la pression de pâturage trop importante sur certains habitats ou encore la contribution à l'empierrement des pozzines et l'accélération de l'érosion naturelle des pentes.

Par ailleurs, le PAG du PNTb, a fait ressortir comme enjeux fort du programme de conservation du patrimoine paysager, culturel et historique la « valorisation du patrimoine bâti et des traditions pastorales » ; incluant notamment comme objectifs principaux de :

- Inciter à conserver les terrasses et les azibs et à les restaurer avec l'emploi de techniques et matériaux traditionnels.
- Mettre en valeur les cultures en terrasses et les azibs comme éléments structurant le paysage;
 et
- Valoriser la transhumance et l'apiculture traditionnelle, notamment par le développement d'un tourisme durable et la pratique de randonnée sur les sentiers des bergers.

Fort de ces constats, la révision du système agro-pastoral mis en œuvre dans le PNTb est apparue comme une des actions prioritaires définies dans le PAG ; incluant notamment les actions suivantes à réaliser par le gestionnaire en collaboration avec les éleveurs, les autorités compétentes au niveau local et national et grâce à l'appui d'équipes techniques spécialisées :

- La réalisation d'un diagnostic participatif des habitats et pratiques agro-sylvo-pastorales dans la zone centrale du PNTb ;
- La définition et la mise en œuvre d'une nouvelle répartition des troupeaux en fonction de la ressource fourragère des parcours, de la biodiversité (milieux naturels) et des pratiques actuelles, sur la zone centrale; et
- La sensibilisation et la formation des agriculteurs aux bonnes pratiques agricoles.

Le présent projet, répond donc parfaitement aux enjeux et actions prioritaires définies dans le plan décennal (2019 – 2028) du Parc National de Toubkal et contribue à la réalisation d'objectifs concrets, en parfait accord avec le programme d'action du gestionnaire. De la même manière, ces actions semblent en accord avec les priorités d'investissement 3.1, 3.2 et 3.3 du CEPF.

Le territoire du projet est défini par la zone centrale du Parc National de Toubkal, située dans le corridor CEPF "The Atlas Mountain". Le choix de la zone centrale du PNTb est influencé par le fait que les compétences de « gestionnaire » de la Direction du PNTb se limitent à cet espace. La zone périphérique du PNTb étant sous la responsabilité des autorités et collectivités locales.

Le Parc National de Toubkal se situe à 75 km au sud de Marrakech, dans la partie occidentale du Haut Atlas. Les 102 000 ha (zone centrale (39 351 ha) et zone périphérique (62 658 ha).) du PNTb sont répartis sur : 10 communes : Asni, Ijoukak, Imgdal, Ouirgane, Oukaimeden, Sti Fadma, Tidili, Ahl Tifnoute, Iguidi, Toubkal. Seule une commune (Iguidi) n'est pas concernée par la zone centrale du Parc (voir carte ci-dessous).

Les zones de pâturage intensif d'altitude connues à ce jour, concernent principalement les communes de Oukaimeden, Toubkal et Ijoukak.

La carte ci-dessous présente le découpage communal au sein du PNTb (source : PAG du Parc National de Toubkal – Biotope, 2017).

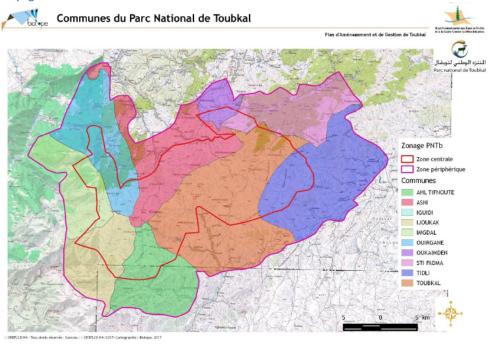


Figure 1 - Découpage communal du PNTb

9. Synthèse d'activités antérieures de mobilisation des parties prenantes :

Nos équipes travaillent depuis 2016 avec les équipes du Parc National de Toubkal. Nous avons, en effet, réalisé, en partenariat avec tous les acteurs du territoire, le Plan d'Aménagement et de Gestion (PAG) du PNTb.

Par ailleurs, une seconde étude finalisée début 2019 auprès du PNTb, porte sur l'Etude pour l'élaboration d'un produit touristique durable centré sur la réserve Zoologique de Takherkhort (Réserve de Mouflon à manchettes située dans la Province d'Al Haouz). Cette étude à également été réalisée en collaboration avec les parties prenantes de la zone de projet.

<u>Organisation de plusieurs ateliers</u> de sensibilisation et communication des résultats des études mentionnées ci-dessus, ainsi que des ateliers scientifiques et techniques avec les représentants de la société civile et des collectivités territoriales, des administrations et gestionnaires du PNTb. Pour l'ensemble de ces ateliers, des présentation power point ont été élaborés et des outils de travail ont été préparés (rapport de synthèse ; formulaire d'évaluation ; questionnaires, etc.).





PAG du PNTb - Atelier gestion partenariale, 5 juillet 2017





Atelier de restitution du PAG du PNTb - - © Biotope, 2018



Réunion avec les associations locales intervenant dans la Réserve de Takherkhort - le 8 juillets 2017-© Biotope, 2017

<u>Production de rapports</u>, diffusés en version imprimée auprès de la Direction du PNTb et des différentes directions régionales des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification concernées par le périmètre du PNTb (3 régions concernées), ainsi qu'au niveau central auprès du Comité Technique Consultatif d'Aménagement des Aires Protégées (CTCAAP), rattaché à la Division des Parcs et Réserves Naturelles du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification.







<u>Des consultations orales (téléphone, Skype, etc.) ou physique</u>s ont été réalisées auprès d'experts scientifiques, des équipes du gestionnaire, des représentants des autorités locales et des services décentralisés de l'Etat, etc. Ceci permettant de collecter des données spécifiques et ciblées sur certaines thématiques des projets.

Enquêtes de terrain et organisation de focus groupe (ou ateliers participatifs) au sein des douars du PNTb; permettant de collecter des informations sur la population locale et les activités associées au périmètre du PNTb mais aussi d'échanger avec la population sur ses attentes vis-à-vis du futur PAG du PNTb et de percevoir la vision de territoire des habitants du périmètre du Parc National. A noter que, durant l'ensemble des missions réalisées sur le terrain, plusieurs « interviews opportunistes/aléatoires » ont également été réalisés par nos experts, suivant les rencontres réalisées sur site avec la population et les usagers (ex : interview de randonneurs).

<u>Des réunions de validation</u>, par points étapes avec le Comité Technique Consultatif d'Aménagement des Aires Protégées (CTCAAP), rattaché à la Division des Parcs et Réserves Naturelles du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification.

<u>Communication sur le site internet du Parc National de Toubkal</u> : http://parc-national-toubkal.ma/presentation-du-pntb/programmes-et-rapports/

L'équipe de projet dispose ainsi d'une large expérience de l'ensemble des acteurs et parties prenantes du périmètre du PNTb ainsi que des différents modes de communication adaptés à la zone d'étude.

Dans le cadre du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National de Toubkal

Réunions / Ateliers Thématiques abordées	Lieu	Date	Partenaires Participants	NB
Atelier scientifique: Validation par la communauté scientifique du rapport de diagnostic des milieux physiques, biologiques et socio-économiques du PNTb. Discussions et réflexions collectives sur les priorités de conservation et la hiérarchisation des orientations stratégiques.	Hôtel Dellarosa - Marrakech	DREFLCD-HA (Equipe du PNTb) HCEFLCD (Centre Régional de recherche forestière) Muséum d'Histoire naturelle de Marrakech 26 janvier 2017 Faculté des Sciences Semlalia – Dpt Biologie Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Géosciences et Environnement DPA Marrakech		41
Deux ateliers participatifs: Problèmes, attentes et besoin de la population; activités de la population et attente vis-à-vis du Parc National; compléments d'information sur l'organisation social de la population (dates	oblèmes, attentes et besoin de la pulation ; activités de la population et ente vis-à-vis du Parc National ; mpléments d'information sur		DREFLCD-HA (Equipe du PNTb) Représentants de la société civile, des collectivités locales et la population. Douar représentés : Targ imola (Imlil) ; Tagadirt (Imlil) ; Armed ; Mziken ; Ifrghane ; Imlil ayoub ; Tadart ; Taourirt (asni Ikdim) ; Tagadirt nayt ali ; Onsskra ; Arghen ; Taouri	
et lieux des souks ; circuits de commercialisation des produits agricoles- prix ; organisation socio-ethnique des douars, etc.)	Commune territoriale de Toubkal	22 mars 2017	DREFLCD-HA (Equipe du PNTb) Représentants de la société civile, des collectivités locales et la population. Douars représentés : Tsskane ; Mezgmate : Akerzrane ; Andoze ; Ouanssifoune ; Ait igrane ; Tammirselt ; Tagonit ; Imhiln ; Takatert ; Amsousert ; Talmast	30

Réunions / Ateliers Thématiques abordées	Lieu	Date	Partenaires Participants	NB
Un atelier d'information des association locales: Partager avec les acteurs locaux les richesses du Parc, voir son importance et son authenticité sur le plan local, national et même international. Impliquer les acteurs locaux dans la gestion pour le maintien du territoire unique du Parc, des enjeux et la protection de l'environnement qui est leur territoire. Valoriser le travail des acteurs locaux : valoriser les actions en faveur du parc et pérenniser l'activité économique. Permettre aux acteurs du territoire du Parc de se rencontrer.	Espace provincial des associations d'Al Haouz, Tahannaoute	25 mai 2017	DREFLCD-HA (Equipe du PNTb) Conseil provincial Ouarzazate / Conseil provincial Taroudant / Communes territoriales de Toubkal et d'Asni Fondation Haut Atlas / Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) / fédération des associations de la commune rurale de Toubkal / ASSOCIATION TAWADA Marrakech / ASSOCIATION TAOURIRT NOUMZIL / COOPERATIVE TIFAOUINE (DOUAR ASNI LQDIM) / AESVT AI Haouz / CLUB ALPIN FRANÇAIS DE Casablanca / ASSOCIATION DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE MONTAGNE (IMLIL) / ASSOCIATION DES AMIS DU DOMAINE NATUREL DE TOUBKAL (IMLIL) / Fédération Oukaimeden, ASSOCIATION OUKAIMEDEN SKI ET SPORTS DE MONTAGNE / Association TAMOUNTE Ouirgane / Hôtel la roseraie / ASSOCIATION DU BASSIN D'IMLIL (IMLIL) / ASSOCIATION OUKAIMEDEN / Atla(s) now project / Village Dar Bouidar / ASSOCIATION TIWIZI (ASNI LQDIM) / ASSOCIATION TAOURIRT NOUMZIL	31
Un atelier de gestion partenariale: Impliquer les acteurs locaux dans la gestion pour le maintien du territoire unique du Parc, des enjeux et la protection de l'environnement qui est leur territoire. Définir avec les partenaires de la gestion et l'aménagement du parc les orientations (objectifs) du PAG	Maison de la jeunesse : « Arsset El Hamed », Marrakech		Commune rurale de Toubkal / Agence urbain de Marrakech / Fédération des associations de la commune de Toubkal / Brigade environnement / Délégation Régionale du Tourisme / Agence de Bassin Hydraulique de Tensift / Élu en environnement et animateur bénévole au PNTb / Kasbah du Toubkal / Kasbah du Toubkal / Office régional de mise en valeur agricole du Haouz / Conseil Provincial de Taroudant GREPOM / Club RMA, secteur agences Nature Ecotourisme / GDF (Global Diversity Foundation) / MBLA / ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE MARRAKECH (AAMHNN) /SPANA Marrakech / Matterofact, Mountain propre, Atlas / Association Tiwizi / CLUB ALPIN FRANÇAIS DE Casablanca / Associations des guides de montagne d'Imlil / AESVT El Haouz / Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) / Fondation Haut Atlas / Ambassadeur d'éducation à l'environnement / Association TAMOUNTE Ouirgane Ultra trail Atlas Toubkal (UTAT) / A&D (Architecture et Développement) / Hôtel la roseraie	

Réunions / Ateliers Thématiques abordées	Lieu	Date	Partenaires Participants	NB
Un atelier de restitution : Présentation des conclusions du PAG et du programme décennal. Discussion et débats. Présentation des comités de suivi, de gestion et scientifique	Hôtel Marrakech Le Semiramis à Marrakech	13 décembre 2018	DREFLCD-HA (Direction et équipe du PNTb) – DPEFLCD-Marrakech Communes territoriales de Ouirgan ; Setti Fadma ; Asni / Délégation régionale du tourisme – Marrakech / Direction régionale – Culture / ABH Marrakech / Agence urbaine de Marrakech Brigade Environnement / Garde Royal Faculté des Lettres et des Sciences Humaines / Faculté des Sciences Semlalia – Dpt Biologie Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable (AMCDD) / ASSOCIATION TAWADA Marrakech / ASSOCIATION DES GUIDES ET ACCOMPAGNATEURS DE MONTAGNE (IMLIL) / Association TIWIZI / Club Alpin Français Ultra trail Atlas Toubkal (UTAT) / Professionnels hôteliers	38
Plusieurs (3) réunions de validation	Centre de recherche forestier - Rabat	Par points étapes	DREFLCD-HA (Direction et équipe du PNTb) / Comité Technique Consultatif d'Aménagement des Aires Protégées (CTCAAP), rattaché à la Division des Parcs et Réserves Naturelles du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	

Dans le cadre l'Etude pour l'élaboration d'un produit touristique durable centré sur la réserve Zoologique de Takherkhort

Réunions / Ateliers Thématiques abordées	Lieu	Date	Partenaires Participants	NB
Réunion avec les associations locales : Comprendre le contexte local et le positionnement des habitants quant au développement du tourisme et au fonctionnement de la RZT plus particulièrement. Evaluer des opportunités de cogestion de la réserve	Marigha, Ouirgane	8 juillet 2017	DREFLCD-HA (équipe du PNTb) Président et vice- président de la Commune de Ouirgane Gardien de tassa Ouigane / Propriétaire / Gérante du Domaine de la Roseraie / Gérant du Domaine de l'oliveraie / Propriétaire / Gérant du Domaine Malika, Marigha / Gérant de l'auberge Chez Momo / Gérant de l'hôtel Mohartiste / Guides de montagne / Gérant de la Kasbah Africa Président de la fédération des associations de Ouirgane / Associations locales de Marigha / Tassa Ouirgane	
Diverses réunions techniques : Réunions téléphoniques ou physiques avec le gestionnaire, par points étapes, afin de valider les avancées du projet	Marrakech ou à distance (skype, téléphone)	Tout au long du projet	DREFLCD-HA (équipe du PNTb)	
Plusieurs (2) réunions de validation	Centre de recherche forestier - Rabat	Par points étapes	DREFLCD-HA (Direction et équipe du PNTb) / Comité Technique Consultatif d'Aménagement des Aires Protégées (CTCAAP), rattaché à la Division des Parcs et Réserves Naturelles du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification	

En complément des éléments présentés ci-dessus, il est important de mentionner que plusieurs réunions ont également été organisées dans le cadre de la préparation du présent projet. Notamment :

- <u>Plusieurs réunions techniques avec le gestionnaire du PNTb</u> : février 2018 ; avril 2019 ; juillet 2019
- Réunions techniques avec l'administration centrale (HCEFLCD) : juillet 2019
- Echanges et discussions avec les experts scientifiques : février 2018 ; avril 2019 ; juillet 2019
- Participation à un atelier de réflexion sur les investissements de CEPF au Maroc : 12 juin 2019

Le projet proposé a été coconstruit avec le gestionnaire du Parc National de Toubkal et en consultation avec les experts scientifiques concernés par les thématiques principales du projet. La mise en place de la démarche participative du projet sera facilitée par les retours d'expériences de l'équipe de projet. Notamment pour l'identification des parties prenantes associées au projet.

La consultation des parties prenantes porte sur plusieurs objectifs relatifs à

- La validation des éléments de diagnostic et conclusions développés par l'équipe de projet;
- La collecte de données complémentaires incluant notamment les difficultés rencontrées par les parties prenantes, leurs besoins et attentes vis-à-vis du PNTb et du projet ;
- L'émergence de nouvelles réflexions notamment au travers de travaux de groupes et de jeux de rôles ;
- Le partage d'expérience et la valorisation des actions existantes sur le territoire ;
- L'implication dans le développement des décisions stratégiques et de la prise de décision.

Parmi les principales questions et problématiques abordées lors des consultations mentionnées cidessous nous pouvons notamment mentionner :

- Validation scientifique du diagnostic de territoire ;
- Partager avec les acteurs locaux les richesses du Parc, prendre conscience de son importance et son authenticité sur le plan local, national et même international ;
- Impliquer les acteurs locaux dans la gestion pour le maintien du territoire unique du Parc, des enjeux et la protection de l'environnement : « votre territoire » :
 - O Discussion sur la pertinence des limites du Parc ;
 - Suggestions d'actions à intégrer au PAG apportées par les participants à l'atelier présentés par thématique;
 - Les statuts fonciers ;
 - Maintien des activités qui entretiennent et valorisent le territoire et les espaces naturels (élevage traditionnel, tourisme durable et écotourisme...);
 - Maintien des espaces et des conditions bénéfiques aux populations locales (milieux fourragers, milieux attractifs pour les touristes);
 - o Etc.
- Valoriser le travail des acteurs locaux : valoriser les actions en faveur du parc et pérenniser l'activité économique
 - Actions déjà menées ou aménagements mis en place sur le PNTb et qui sont à prendre en compte dans le PAG en cours d'élaboration

- Définir avec les partenaires de la gestion et l'aménagement du parc les orientations (objectifs) du PAG.

Dans certains cas de figure, la consultation permet simplement aux différents acteurs de se rencontrer, de mieux se connaître et de prendre conscience de leurs intérêts communs ; ce qui est notamment le cas pour le présent projet où aucune structure ou organisation existante n'encadre l'activité pastorale dans le PNTb. En plus des sujets et problématiques abordées durant les différents ateliers, il s'agira donc de participer à la création d'une dynamique commune de projet de territoire autour de l'activité pastorale.

Les actions mentionnées ci-dessus ont permis d'aboutir à la production de documents cadres qui définissent les orientations stratégiques et les actions à développer par le gestionnaire dans les années à venir, à savoir :

- Plan d'Aménagement et de gestion et programmes d'action du PNTb
- Proposition d'un système opérationnel durable d'animation et de gestion des activités écotouristiques créées autour de la Réserve zoologique de Takherkhort

L'ensemble des propositions ont été validés par l'administration centrale (HEFLCD) est constituent, pour les années à venir, le plan d'action du PNTb auquel la direction du PNTb s'est engagé. Plusieurs actions ont d'ailleurs déjà été entreprises depuis le début de l'année 2019.

Par ailleurs, différents comité (gestion, suivi, scientifique) ont été proposés afin d'assurer la mise en place de mesure de cogestion avec les parties prenantes.

Dans le cadre des différents ateliers de consultation/information, l'équipe de projet s'engage à produire des minutes notes, qui sont ensuite communiquées aux parties prenantes concernées (par email), pour validation. A la suite, les observations, commentaires et ou conclusions ayant émergés des discussions sont intégrés dans les rapports produits dans le cadre des études. Lorsque nécessaire, des discussions peuvent avoir lieu avec un groupe plus restreint de personnes afin d'améliorer la compréhension (et l'intégration) des commentaires.

Les minutes notes sont par ailleurs intégrées en Annexe des rapports produits, afin de préserver une traçabilité des discussions.

La transmission des rapports peut se faire sous différentes manières, suivant la nature et le niveau d'accès à l'information des parties prenantes. Les envois par email seront favorisés, cependant les rapports peuvent être communiqués en version imprimée lorsque nécessaire. Par ailleurs, lors de chaque ateliers/réunions, etc. l'équipe de projet est en mesure de fournir les outils de travail et de présentation, ainsi que les rapports produits sous clés USB aux participants. Lorsque jugé nécessaire, des notes de synthèse traduites en arabe peuvent être produites et distribuées aux participants des ateliers.

Seules les personnes concernées par les activités du projet ont accès à la communication du projet. L'équipe de projet sera vigilante à la non-divulgation d'information confidentielle ou potentiellement compromettante.

Par ailleurs, le PNTb dispose d'un site internet, en cours de construction, qui pourra constituer un outil de diffusion de l'information pertinent, une fois les rapports validés.

L'équipe de projet souhaite par ailleurs organiser une campagne de communication et de sensibilisation; notamment par la production d'outils de communication (en français et en arabe) et de présentation de la Charte D'engagement coconstruite avec les éleveurs, usagers et gestionnaires. Ceci, afin de permettre à un public large de prendre connaissance de l'existence de ladite charte et de s'assurer de sa bonne compréhension.

10. Parties prenantes du projet :

Le présent projet a été coconstruit avec le gestionnaire du Parc National de Toubkal dans le but de répondre aux besoins identifiés dans le cadre du Programme d'action 2019-2028. Ainsi, la Direction du Parc National de Toubkal sera directement concernée par ce projet.

Les autres parties prenantes directement affectées par le projet sont constituées des usagers et plus particulièrement des acteurs de la filière pastorale dans la zone centrale du PNTb et des habitants des douars situés dans la zone centrale du PNTb. Comme décrit ci-dessous, ces personnes ne sont pour le moment pas identifiées de manière nominative. L'identification de ces parties prenantes étant l'un des objectifs prioritaires des phases préliminaires de ce projet ainsi que des études, en cours, menées par la Direction du PNTb.

Concernant l'implication de l'administration centrale (HCEFLCD) et plus précisément la Division des Parcs et Réserves Naturelles du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, celle-ci apportera un appui technique au projet et aura un intérêt dans le projet, dans le sens où celui-ci est en parfaite adéquation avec les objectifs nationaux définis dans les différents documents stratégiques, à savoir :

- Le Plan Directeur des aires protégées du Maroc (1996)
- Stratégie et Plan d'Action National Biodiversité (2006)
- Stratégie Nationale des Aires Protégées (2006)
- Stratégie du Développement Forestier (2006)

Concernant l'implication de l'administration régionale, provinciale et locale: les administrations décentralisées et agences régionales et ou provinciales concernées par les activités du projet pourront influencer certains axes de décisions. A titre d'exemple, la Direction Provinciale de Marrakech dispose d'un bon nombre de retours d'expériences concernant la mise en place de mise en défens pour des opérations de reforestation. Par ailleurs, pour assurer la réussite du projet, l'appui des collectivités locales sera primordial. Il est notamment important de noter que, l'appui des autorités locales pour établir la liste des ayants droits des associations de compensation est un passage obligatoire.

Concernant l'implication universitaire : Comme mentionné ci-dessus, nous avons collaboré avec les experts scientifiques de l'Université Cadi Ayad de Marrakech – Faculté des Sciences Semlalia pour la réalisation de précédentes études et ainsi établit de bonnes relations de travail. Plus particulièrement, concernant la thématique du projet proposé, nous souhaitons impliqué le Professeur Ahmed OUHAMMOU (Département de Biologie) du fait de sa grande maîtrise du patrimoine floristique du Parc National de Toubkal ainsi que sa très bonne connaissance des problématiques associées à l'activité pastorale (Impact des activités pastorales sur la biodiversité floristique dans une thuriféraie limitrophe du Parc national de Toubkal, Haut—Atlas de Marrakech, Maroc - publication). L'implication du Professeur Mohammed Alifriqui (ResearchGate), rattaché à l'Université Ayyad de Marrakech (Département de Biologie) et également président de l'Association Marocaine pour le Climat et le Développement

Durable est également souhaitée. En effet, Monsieur Alifriqui possède une très grande maîtrise des problématiques associées aux systèmes de « l'Agdal » et pratiques pastorales.

Messieurs OUHAMMOU et ALIFRIQUI pourront notamment apporter leur expertise scientifique et partager les ressources bibliographiques disponibles sur le patrimoine floristique du PNTb, la gestion des Agdals et systèmes pastoraux, contribuer aux travaux d'inventaire et de terrain, et faciliter les échanges avec la communauté scientifique ainsi que la population locale.

Enfin, nous souhaitons proposer une collaboration élargie à l'Université de Marrakech, pour proposer la contribution de jeunes universitaires, sous la forme de stage de formation. Ceci, particulièrement pour les missions de terrain proposées.

Au même titre, l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV) de Rabat et l'Ecole Nationale Forestière d'Ingénieurs / Rabat –Salé, avec qui l'équipe de projet entretien de bonne relation pourront être impliqués et/ou consultés.

Concernant l'implication de la société civile : nous avons dans un premier temps souhaité impliquer directement l'Association Nationale des éleveurs d'Ovins et de Caprins (ANOC). Cependant, suite aux échanges et travaux réalisés avec le PNTb, nous avons constaté que l'ANOC n'intervient que dans les plaines et le piémont (excluant les zones de Montagnes). Il semblerait donc que cette cible ne soit pas idéale. Par ailleurs, nos récentes études et échanges avec le gestionnaire du parc nous ont permis de confirmer l'absence d'association d'éleveurs, de groupements professionnels ou de toute autre type de structuration officielle de cette activité. L'activité pastorale dans le PNTb reste principalement basée sur une organisation traditionnelle à savoir : les tribus. A titre d'exemple, la tribu Aït Mizane (village de Aremd, Mzik et Imlil) a conclu un « pacte pastoral » (datant de 1984) relatif à la mise en défens des parcours d'hiver.

A ce titre, nous avons initié un travail d'identification des associations et ONG pouvant être directement concernée par la problématique du projet et/ou disposant des compétences souhaitées. Ainsi, pour assurer la mobilisation de la société civile et des éleveurs, nous souhaitons collaborer avec les associations de développement des douars. Nous avons identifié les associations suivantes, qui constituent à la fois le lien social avec les tribus et contribuent activement à des actions de protection de la nature, dans leur douar :

- Association Amal Setti Fadma pour le développement
- Association Amsing
- Association Aït Lqaq pour le développement
- Association Tiwizi
- Association Tifaounie

Par ailleurs, plusieurs associations de protection de la nature interviennent sur l'ensemble du Parc et pourront être mobilisées. Nous avons pour le moment établi une liste restreinte des associations les plus pertinentes, sans pour autant finaliser l'engagement avec l'une d'entre elles de manière définitive :

- Fondation Haut Atlas:
- Association villageoise dans la vallée de l'Agoundis
- Association des amis du Museum d'Histoire Naturelle de Marrakech
- Association des enseignantes des Sciences de la Vie et de la Terre Antenne Haouz
- Alliance Marocaine pour le Climat et le Développement Durable

- Association marocaine de la biodiversité et des moyens de subsistance

Enfin, une étude sur l'activité pastorale a été lancée en 2018 par la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas/Direction du Parc National de Toubkal. Cette étude a notamment pour objectif d'élaborer une cartographie détaillée des groupements d'éleveurs. Le projet que nous souhaiterions s'appuierait donc sur les résultats de cette étude.

11. Programme de mobilisation des parties prenantes :

Les populations vivant dans le Parc National de Toubkal, au sein des différents douars de la zone centrale, sont situées dans des territoires reculés avec un accès limité aux sources d'informations. La simple distribution de brochures ou autres dépliants ne semble avoir qu'une portée limitée et ne répond pas directement aux objectifs du présent projet : à savoir de coconstruire une Charte d'Engagement des parties prenantes de l'activité pastorale et d'assurer une sensibilisation et formation des acteurs de la filière pour les pratiques respectueuses de l'environnement.

A ce titre, nous proposons comme principal moyen de communication et de diffusion de l'information, l'organisation d'ateliers et réunions sous différentes formes, décrites dans la question 12 ci-dessous.

Pour l'ensemble des ateliers, l'équipe de projet proposera des présentations sous format power point (en français et en arabe si nécessaire) et des outils de travail (questionnaire, schéma, etc.). Il est important de noter que la communication avec les parties prenantes sera réalisée en français, en arabe ou en amazigh.

Enfin, nous proposons pour dernière phase du projet (3 derniers mois) d'organiser une campagne de sensibilisation et de diffusion de la Charte d'Engagement, afin de nous assurer qu'un maximum de parties prenantes puissent être informées des conclusions de l'étude. Ceci, particulièrement pour les parties prenantes qui n'auraient pas participées aux précédentes étapes de la mission.

12. Méthodes de consultation :

De nombreux entretiens individuels ou collectifs seront réalisés dans le cadre de la mission ; sur la base d'entretiens directs (ou Skype). Notamment, auprès de la communauté scientifique pour la collecte d'information et la compréhension des problématiques de gestion de l'activité pastorale et la conservation des plantes rares et menacées. Les représentants des ONGs, groupements d'experts ou des usagers seront également consultés pour assurer une bonne compréhension des problématiques d'usages et le partage de retour d'expérience. Enfin, le gestionnaire du site (PNTb) et la direction centrale (HCEFLDC) seront régulièrement consultés pour avis techniques et validation des étapes d'avancement du projet.

Ce format sera principalement mis à profit dans le cadre des missions de terrain, afin de collecter l'information auprès des communautés locales et des éleveurs.

Tous les entretiens seront faits sur la base d'une grille d'entretien préparée à l'avance et adaptée à la situation de chaque acteur, de manière à mieux se focaliser sur les aspects les plus pertinents au

positionnement de la partie interviewée par rapport aux problématiques de la gestion de l'espace et des ressources naturelles et culturelles du Parc National

L'équipe de projet organisera de nombreux ateliers thématiques, qui sera le mode de consultation le plus utilisé dans le cadre de ce projet.

Ces ateliers, destinés aux éleveurs, associations locales, aux élus et aux représentants des communautés pourront se dérouler en deux temps. Une première partie sous la forme d'une réunion d'information. Il s'agit ici de présenter les observations et enjeux de l'activité pastorale et de la conservation du patrimoine du PNTb. Cette réunion doit aussi expliquer la nécessité de mettre en place une gestion participative, qui implique les acteurs locaux pour le maintien des aires protégées et la protection de l'environnement. Un deuxième temps s'apparentera plus à un atelier de travail dans le cadre duquel il sera possible : d'identifier les acteurs/usagers et gestionnaires actuels qu'il est indispensable d'associer à l'élaboration de la future Charte ; d'analyser leurs intérêts, problèmes, contraintes, enjeux et opportunités ; d'identifier des pistes pour la collaboration entre le Parc, les associations et les collectivités locales afin d'assurer une meilleure mise en œuvre du projet ; définir les mesures de sensibilisation, d'information et de renforcement des capacités nécessaires à une meilleure adhésion des acteurs locaux à une bonne gestion des ressources ; etc...

La méthode utilisée est la modélisation d'accompagnement (Companion Modeling – voir https://www.commod.org/). Il s'agit d'une approche participative, qui utilise les jeux de rôles et les modèles de simulation pour aborder des problèmes complexes de gestion des ressources renouvelables et de l'environnement avec les parties prenantes. Il est particulièrement adapté aux problèmes complexes, où une multitude de parties prenantes ont des points de vue et des intérêts différents et souvent conflictuels. La méthode « ComMod » favorise le dialogue, l'apprentissage partagé et la prise de décision collective, en renforçant la capacité de gestion adaptative des communautés confrontées à de mauvais problèmes environnementaux. Dans cette approche, les parties prenantes et les chercheurs ou évaluateurs travaillent ensemble pour développer une compréhension collective du système socio-écologique et explorer les problèmes en cours.

13. Autres activités de mobilisation :

Le projet apporte une attention particulière à la démarche participative et à pour objectif principal la coconstruction d'un projet de territoire au travers de l'élaboration d'une Charte d'Engagement. L'équipe de projet, ne pourra en aucun cas se substituer au gestionnaire du PNTb ni imposer quelconques actions au parties prenantes et communautés locales mais se positionnera plutôt dans un rôle de coordinateur et de formateur. Ainsi, tout au long de la mission, les différentes parties prenantes seront des acteurs centraux de la prise de décision. Nous envisageons notamment :

<u>Lors du travail d'analyse bibliographique</u>: de mobiliser la communauté scientifique et les experts locaux/nationaux reconnus pour leurs connaissances sur les thématiques du projet. La mobilisation de la communauté scientifique et des experts pourra notamment se faire par l'intermédiaire d'ONG, dont ils sont en grandes parties les représentants voire les gérants.

<u>Lors des missions d'inventaire/suivi de terrain</u>; de mobiliser les équipes techniques du PNTb afin de les former dans la réalisation des missions de suivi et inventaire écologique. Les ONG locales et/ou associations de douars seront également sollicitées lors de la réalisation de suivi des troupeaux.

<u>Durant les ateliers</u>; L'ensemble des ateliers proposés tout au long de la mission contribueront à la prise de décisions conjointes. Plusieurs actions de formation seront proposées dans le cadre des ateliers et plus spécifiquement dans l'atelier du mois de mai 2021 (voir ci-dessous) - Organisation d'une formation sur la thématique des pratiques pastorales (Equipes techniques du gestionnaire (PNTb); Eleveurs; Association de douars).

14. Calendrier:

Le tableau ci-dessous présente les principales périodes durant lesquelles l'équipe de projet de mobilisation des parties prenantes. Nous considérons pour la date de démarrage du projet, le mois d'octobre 2019.

Action	Parties prenantes concernées	Période / Lieu
Consultations individuelles pour la collecte de données au démarrage du projet	Equipes techniques du gestionnaire (PNTb) Administration centrale (HCEFLCD) Communauté scientifiques (l'Université Cadi Ayad de Marrakech – Faculté des Sciences Semlalia / IAV / ENFI)	Octobre 2019 Rabat / Salé / Marrakech
Atelier sous la forme de Jeux de rôle - Enjeux de conservation	Equipes techniques du gestionnaire (PNTb) Collectivités locales Eleveurs / Association de douars	Novembre 2020 Marrakech (zone centrale du PNTb)
Ateliers de consultation -évaluer la faisabilité de la création d'une filière pastorale.	Equipes techniques du gestionnaire (PNTb) Eleveurs / Association de douars	Janvier 2021
Réunion technique – évaluation des scénarios de création d'une filière pastorale	Equipes techniques du gestionnaire (PNTb) Administration centrale (HCEFLCD) Autres départements ministériels concernés par l'activité pastorale : DPA ; ONSSA, etc.	Février 2021
Organisation d'une réunion de restitution – proposition des scénarios	Equipes techniques du gestionnaire (PNTb) Collectivités locales Eleveurs / Association de douars	Mars 2021
Organisation d'une formation sur la thématique des pratiques pastorales	Equipes techniques du gestionnaire (PNTb) Eleveurs / Association de douars	Mai 2021
Organisation d'une journée de restitution de la Charte d'Engagement	Equipes techniques du gestionnaire (PNTb) Administration centrale (HCEFLCD) Autres départements ministériels concernés par l'activité pastorale : DPA ; ONSSA, etc. Collectivités locales	Juin 2021

Action	Parties prenantes concernées	Période / Lieu
	Eleveurs / Association de douars	
Accompagnement et appui à l'organisation de campagnes de sensibilisation	Service Education à l'environnement du gestionnaire (PNTb) Eleveurs / Association de douars	Juillet – septembre 2021

15. Ressources et responsabilités :

Le Chef de projet et coordonnateur principal de l'étude sera en charge de la mise en œuvre du plan de mobilisation des parties prenantes. La réalisation des activités constituera des points étapes essentiels pour la réalisation de la mission, dans sa globalité.

L'ensemble des actions de consultations et de mobilisation des parties prenantes sera entrepris par les membres de l'équipe de projet, avec l'appui du gestionnaire du site (Direction du PNTb). Par ailleurs, il est important de mentionner que, la mobilisation des parties prenantes impose l'avis et l'appui préalable des autorités locales. Ainsi, des communications officielles seront régulièrement transmises aux Présidents de communes, aux Caïds, voire aux directions provinciales concernées.

Environ 35% du budget du total du projet sera attribué à la mobilisation des parties prenantes et à la communication et sensibilisations des communautés potentiellement affectées.

16. Mécanisme de résolution des différends :

La finalité du présent projet consiste en la co-construction d'une Charte d'Engagement et d'un projet commun de gestion de l'activité pastorale. Aucune opération pouvant potentiellement affecter de manière négative les communautés locales ne sera entreprise dans le cadre de cette mission.

Information des communautés locales : Il est important de mentionner que, l'appui des autorités locales et des associations de douars sera primordial pour la bonne réussite des différentes actions de consultation prévues pour le projet. Il paraît, de ce fait, largement nécessaire de correctement communiquer le contexte du projet aux personnes directement concernées. Le contexte d'élaboration du présent projet ainsi que les modes de fonctionnement du CEPF, incluant les mécanismes et processus de gestion des différends proposés seront présentés lors du premier atelier réunissant les communautés affectées. L'équipe de projet mettra à contribution l'appui du gestionnaire (PNTb) ainsi que de l'administration centrale (HCEFLCD), pour faciliter la communication auprès des parties prenantes. L'information pourra notamment être affichée dans les infrastructures d'accueil du public du PNTb et dans les communes.

Information des responsables du CEPF: Lors de chacune des étapes de la consultation, des minutes notes seront produites. Un mécanisme de communication de l'information et des rapports produits par l'équipe de projet durant l'ensemble de la durée du projet sera mis en place, avec les équipes de suivi du projet du CEPF. Ainsi, le CEPF sera tenu informé au fur et à mesure des avancés du projet mais aussi des remarques, commentaires et avis soumis par les parties prenantes et les communautés locales. De cette manière, tout différends ayant potentiellement émergés des discussions avec les parties prenantes seront communiqués de manière régulière et en temps réel par l'équipe de projet.

Les différends relatifs au projet ou toute plainte rapportée par les habitants seront communiqués à l'Équipe de mise en œuvre régionale (Awatef Abiadh, awatef.abiadh@lpo.fr) et au Directeur des subventions du CEPF pour la région (Pierre Carret pcarret@cepf.net) dans les 15 jours, et accompagnés d'une proposition de réponse. Si le plaignant n'est toujours pas satisfait de la réponse donnée, le différend peut être soumis directement au Directeur exécutif du CEPF via le compte e-mail réservé à cet effet (cepfexecutive@conservation.org) ou par e-mail. Si le plaignant n'est pas satisfait de la réponse reçue du Secrétariat du CEPF, le différend peut être soumis à la Banque mondiale, au bureau local de la Banque mondiale. Le processus de doléance, incluant les adresses de Mme Abiadh et M. Carret, sera indiqué lors des réunions prévues, ainsi qu'au niveau des Douars, permettant aux habitants d'y avoir accès.

17. Suivi et Reporting:

Les parties prenantes et plus particulièrement les communautés affectées seront informées tout au long du projet, par l'organisation d'ateliers (sous diverses formes – voir ci-dessus) durant lesquelles l'information sera communiquée en français, arabe et/ou amazigh. Comme mentionné plus haut, des présentations .ppt ; des outils de travail / formation et des rapports (de synthèse et minutes) seront produit et communiqués lors de chacun de ces ateliers (voir réponses détaillées ci-dessus).

La communication de l'information sera réalisée selon le planning proposé plus haut, dans ce document (question 14).

Par ailleurs, nous proposons pour dernière phase du projet (3 derniers mois) d'organiser une campagne de sensibilisation et de diffusion de la Charte d'Engagement, afin de nous assurer qu'un maximum de parties prenantes puissent être informées des conclusions de l'étude. Ceci, particulièrement pour les parties prenantes qui n'auraient pas participées aux précédentes étapes de la mission.

Concernant le suivi et le reporting ; des minutes notes et des listes de participants seront produites pour chacun des ateliers ou sessions de consultation organisées. Par ailleurs, des feuilles d'interview et reportage photographiques seront joints, lorsque nécessaire.